

Le Comité de bassin Seine-Normandie adopte son plan de gestion pour l'eau (SDAGE) pour la période 2016-2021

Le Comité de bassin Seine-Normandie réuni le 5 novembre sous la présidence de François Sauvadet, a adopté le Schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE) 2016-2021 et émis un avis favorable pour le programme d'actions qui y est associé.

« Cette adoption fait suite à un travail considérable de construction et de concertation depuis presque deux ans, entre tous les acteurs très impliqués pour l'avenir de l'eau sur notre bassin. Le comité de bassin, parlement de l'eau que je préside a joué ici tout son rôle. » souligne François SAUVADET, Président du Comité de bassin Seine-Normandie.

C'est un SDAGE partagé et prenant en compte les avis du public et des assemblées, consultés durant 6 mois. Pas moins de 110 dispositions (sur 191) ont été modifiées à l'issue de l'examen des propositions reçues des assemblées.

Avec ce nouveau plan de gestion, sont tracées, pour les six prochaines années, les priorités politiques de gestion durable de la ressource en eau sur le bassin ; priorités ambitieuses mais qui restent réalistes. Le SDAGE vise l'atteinte du bon état écologique pour 62 % des rivières (contre 39 % actuellement) et 32 % de bon état chimique pour les eaux souterraines.

Les 44 orientations et 191 dispositions du SDAGE sont organisées autour de grands défis comme :

- la diminution des pollutions ponctuelles
- la diminution des pollutions diffuses
- la protection de la mer et du littoral
- la restauration des milieux aquatiques
- la protection des captages pour l'alimentation en eau potable
- la prévention du risque d'inondation

Les dispositions législatives confèrent au SDAGE sa portée juridique dans la mesure où les décisions administratives dans le domaine de l'eau et les documents d'urbanisme doivent être compatibles ou rendu compatibles dans un délai de trois ans avec ses orientations et dispositions.

Dans le même temps, le comité de bassin a émis un avis favorable sur le programme d'actions associé au SDAGE. Ce programme de mesures 2016-2021 est chiffré à 6,5 milliards d'euros, ce qui est proche du rythme financier des investissements actuels. Il se caractérise par une augmentation des investissements dans les domaines de la gestion des eaux pluviales, dans le secteur industriel et également dans l'accompagnement de mesures agricoles et actions sur les cours d'eau.

Il appartient maintenant au Préfet coordonnateur de bassin de statuer sur ces deux documents, de les publier et de les adresser à la commission européenne avant le 1^{er} janvier 2016

Le comité de bassin de ce jour partageait son expérience avec une délégation burkinabée, conduite par M. Alphonse BONO, ancien ministre et Président du Comité de bassin de l'Agence de l'eau du Mouhoun. Cette coopération avec l'Agence de l'eau du Mouhoun a été lancée en 2013 en partenariat avec l'Office international de l'eau. Il s'agit d'accompagner et renforcer cette jeune agence de l'eau créée en 2010 et son Comité de bassin installé en 2013.

CONTACT PRESSE

Sylvie BRISSOT

☎ 01 41 20 18 08

brissot.sylvie@aesn.fr

Agence de l'eau Seine-
Normandie
51 rue Salvador Allende
92 027 NANTTERRE

Suivez l'actualité de
l'agence de l'eau Seine-
Normandie
www.eau-seine-normandie



@ seine_normandie